

Éléments méthodologiques pris en compte pour le bilan des aides 2013-2017

Les montants des aides sont ceux versés au titre de chacune des campagnes. Les montants des aides du 1^{er} pilier sont présentés hors remboursement de la discipline financière.

			2013	2017
1 ^{er} pilier	Aides découplées		Paielement unique (DPU)	Paielement de base (DPB) Paielement vert Paielement redistributif Paielement additionnel pour les jeunes agriculteurs
	Aides couplées	Aides couplées animales	Prime de maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) Aide aux veaux sous la mère et bio Aide au lait de montagne Aide aux ovins Aide aux caprins	Aide aux bovins allaitants (ABA) Aide aux bovins laitiers (ABL) Aide aux veaux sous la mère et bio Aide aux ovins Aide aux caprins
		Aides couplées végétales	Aide aux légumineuses déshydratées Aide aux protéagineux Aide qualité blé dur Aide qualité tabac	Aide aux légumineuses fourragères destinées à la déshydratation Aide aux protéagineux Aide aux légumineuses fourragères Aide aux semences de légumineuses fourragères Aide aux semences de graminées Aide au soja Aide au blé dur Aide aux pommes de terre féculières Aide au chanvre Aide au houblon Aide aux cerises transformées Aide aux pêches transformées Aide aux poires transformées Aide aux prunes transformées Aide aux tomates transformées
	2 ^e pilier (aides prises en compte dans les cartes et graphiques)		Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) Prime herbagère agro-environnementale (PHAE)	Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN)
2 ^e pilier (aides non prises en compte dans les cartes et tableaux, mais indiquées dans le tableau en annexe)			Aides à la conversion et au maintien de l'Agriculture Biologique Mesures agro-environnementales territorialisées* (MAET) Assurance récolte	Aides à la conversion et au maintien de l'Agriculture Biologique Mesures agro-environnementales et climatiques* (MAEC), dont : - Systèmes herbagers et pastoraux (SHP) : montant estimé par le SSP en 2017 - Localisées (LOC) Assurance récolte

Conception, méthodologie et traitement des données : AGRESTE / DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Composition, rédaction et réalisation : SIDAM

Pour en savoir plus, consultez :

- la fiche « Bilan de la PAC 2013-2017 » du Massif central, les données chiffrées et les graphiques du FlashInfo n° 6 au format tableur sur le site de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Bilan-PAC-2013-2017>
- les fiches « Bilan de la PAC 2013-2017 » de chacun des départements du Massif central, les données chiffrées et les graphiques au format tableur sur le site du SIDAM
<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Bilan-PAC-2013-2017>



SIDAM
Cité régionale de l'agriculture
9 allée Pierre de Fermat – 63170 Aubière
Tél. : 04 73 28 78 33 – Courriel : sidam@aura.chambagri.fr
Internet : www.sidam-massifcentral.fr



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel – BP45 – 63370 Lempdes
Tél. : 04 73 42 16 02
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
Internet : www.draaf-auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

